

L'heure n'est pas à la résignation !

Après plusieurs semaines de mobilisation et malgré les moyens déployés par le gouvernement pour tenter d'accréditer l'idée que «la page retraite» est tournée, ce sont 1,2 million de salariés qui ont manifesté le 6 novembre dans 243 villes contre cette réforme des retraites injuste et inefficace.

En pleine nuit du 10 novembre, Nicolas Sarkozy sera passé en force jusqu'au bout et aura promulgué la loi sur les retraites faite pour les riches et les marchés financiers, malgré l'opposition massive de l'opinion publique.

Si la loi sur les retraites a été promulguée, cette réforme ne passe pas pour autant, cette loi reste injuste et inégalitaire, c'est pourquoi l'heure n'est pas à la résignation.

Les organisations syndicales continuent d'agir pour la réduction des inégalités, pour une véritable reconnaissance de la pénibilité et pour d'autres alternatives pour le financement du système de retraites par répartition. Elles réaffirment leur attachement au maintien de l'âge légal de départ en retraite à 60 ans et de l'âge du taux plein à 65 ans.

Elles constatent que la situation économique et sociale reste très dégradée et toujours préoccupante pour les salariés, les retraités, les chômeurs et les jeunes qui subissent toujours durement les conséquences d'une crise qui dure.

Les organisations syndicales considèrent que la mobilisation d'un niveau exceptionnel depuis plusieurs mois a mis en lumière l'insatisfaction croissante

des salariés et leurs revendications en matière d'emploi, de salaires de conditions de travail, d'inégalité entre les femmes et les hommes, de fiscalité et de partage des richesses. Elles décident d'approfondir leurs analyses et propositions sur ces questions afin d'interpeller le gouvernement et le patronat.

L'action revendicative dans les territoires et les entreprises doit rebondir, l'unité réalisée depuis plusieurs semaines dans des actions de très haut niveau doit permettre de l'amplifier.

Oui, nous continuerons à nous battre pour le maintien de l'âge légal de départ en retraite à 60 ans et de l'âge du taux plein à 65 ans; pour des créations d'emplois; pour l'augmentation des salaires; pour l'amélioration des conditions de vie au travail.

Les organisations syndicales s'engagent dès à présent à participer à la journée d'action européenne du 15 décembre pour s'opposer aux plans d'austérité qui se multiplient en Europe.

Les organisations syndicales Cfdt, Cgt, Fsu, Unsa, Solidaires du Finistère appellent à ce que partout dans chaque entreprise, mardi 23 novembre, soient débattues les revendications des salariés et que soient décidées avec eux les modalités d'actions (Assemblées générales, rassemblements, arrêts de travail, interpellation de l'employeur sur le cahier revendicatif).

Elles proposent deux rassemblements dans le département.

Mardi 23 novembre 12 h

Brest : sous-préfecture,

Quimper : devant le siège du Medef à Creac'h Gwenn